



CAHIER DES CHARGES 2019-2020

N° 08 – DEMI-FINALES JEUNES U15, U17 & U19

A. Objet de la manifestation

Soit, pour les U17 et U19, 2 demi-finales (une du challenge de l'Anjou et une de la coupe d'Anjou) sur le même site

Soit, pour les U15, 3 demi-finales (une du challenge de District, une du challenge de l'Anjou et une de la coupe d'Anjou) sur le même site :

B. Date et durée de la manifestation

Samedi 23 mai 2020 – l'après-midi.

- Pour les U17 et U19 (2 sites). Par site :
15 h 00 - ½ finale du Challenge de l'Anjou
17 h 00 - ½ finale de la coupe de l'Anjou
- Pour les U15 (2 sites). Par site :
14 h 00 – ½ finale Challenge de District
16 h 00 – ½ finale Challenge de l'Anjou
18 h 00 – ½ finale Coupe de l'Anjou

C. Les participants

a. Joueurs

U17 et U19 - 64 joueurs : 32 joueurs par ½ finale

U15 - 96 joueurs : 32 joueurs par ½ finale

b. Arbitres désignés

U17 et U 19 – 6 arbitres : 3 arbitres par ½ finale

U15 – 9 arbitres : 3 arbitres par ½ finale

c. Officiels et/ou représentants du District

3 ou 4 membres de la Commission Départementale des Jeunes qui arriveront 1 h 30 avant le coup d'envoi de la première ½ finale.



CAHIER DES CHARGES 2019-2020

D. Infrastructures et matériel nécessaires

a. Terrains

- **1 terrain gazon ou synthétique (deux ou trois matchs auront lieu sur ce terrain)**
- **Un espace pour l'échauffement des équipes**

Le terrain se devra d'être préparé avant la manifestation : tonte et traçage impeccable.

b. Vestiaires

Le club d'accueil veillera à prévoir un nombre de vestiaires suffisant pour le nombre de **joueurs et les arbitres** :

- **4 vestiaires pour les 4 ou 6 équipes demi-finalistes**
- **2 vestiaires pour les arbitres**

c. Animation

Le club d'accueil sera également en charge des éléments matériels suivants :

- **Un système son de bonne qualité sous la responsabilité d'un technicien expérimenté ainsi que d'un animateur.**
- **Un local devra être mis à disposition pour le secrétariat.**
- **Les drapeaux de touches nécessaires pour chaque ½ finale.**
- **2 tablettes (1 par demi-finale) ainsi qu'un référent FMI. 3 tablettes en U15**

d. Parking

Le club d'accueil devra prévoir un parking suffisant pour l'accueil des joueurs et des accompagnants (200 à 300 véhicules) ; des bus peuvent être à prévoir.

Un plan du stade devra également être envoyé au District pour des raisons d'organisation et de sécurité.

E. Services demandés au club d'accueil

a. Avant la manifestation

Le club d'accueil se devra de prévenir les différents **services de sécurité** (mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde, etc.).

La **publicité ainsi que les invitations locales** (maires, conseillers, présidents, d'associations, clubs voisins, etc.) devront être assurées par le club d'accueil.

b. Le jour de la manifestation

• Animation

Le jour de la manifestation, le club d'accueil sera en charge des éléments suivants concernant l'animation :

- **1 coordinateur Club/Commission Organisatrice (celui-ci devra être présent 1 h 30 avant la première demi-finale)**



CAHIER DES CHARGES 2019-2020

- 6 « accompagnateurs » ; un par équipe et un par trio d'arbitres pour faciliter les contacts, démarches, etc. 9 accompagnateurs en U15.
- 2 délégués à la police du terrain (1 par demi-finale). 3 délégués en U15.
- 1 animateur expérimenté pour la sono.
- Autant de ballons que nécessaire de taille 5 (minimum 2)
- Prévoir autant d'eau que nécessaire pour les équipes et les arbitres de chaque rencontre (3 packs de 6 bouteilles par rencontre)
- Un accès à internet, un ordinateur et une imprimante

- **Repas & Goûter**

Le club d'accueil veillera à prévoir des **tickets sandwiches et boissons** pour les équipes demi-finalistes et les arbitres.

Les buvettes, restaurations et animations diverses sont à l'initiative du club et ne doivent pas venir perturber le déroulement des rencontres.

- **Sécurité & Santé**

Le club d'accueil veillera à la sécurisation du site notamment à la circulation des véhicules. Il devra donc prévoir du personnel pour le(s) parking(s) à l'arrivée et au départ ainsi que l'affichage d'un plan du stade.

Il faudra également être informé sur le **médecin de garde et ses coordonnées** ainsi qu'avoir les **équipements nécessaires à l'administration des premiers soins**.

F. Régime financier

- **Coupe et Challenges (Anjou et District) U15**

- Les entrées sont gratuites
- Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
- Les frais de déplacement du ou des arbitres répartis comme suit :
 - * 50% à la charge du club d'accueil.
 - * 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.
- Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district.

- **Coupe et Challenge de l'Anjou U17**

- Les entrées sont gratuites.
- Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
- Les frais de déplacement du ou des arbitres sont répartis comme suit :
 - * 50% à la charge du club d'accueil.
 - * 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.
- Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district

- **Coupe et Challenge de District U19**

- Les entrées sont gratuites.
- Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
- Les frais de déplacement du ou des arbitres sont répartis comme suit :
 - * 50% à la charge du club d'accueil.
 - * 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.
- Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district



CAHIER DES CHARGES 2019-2020

G. Rétroplanning et organisation

a. Rétroplanning & organisation District

- Rétroplanning



- Organisation

Le District prendra en charge **la publicité sur les médias du District** (Site et messagerie officielle des clubs). La commission organisatrice **convoquera également les équipes et les arbitres.**

Le jour de la manifestation, la commission organisatrice **assurera le briefing des arbitres** avant le début des rencontres et s'assurera également d'un **retour photo de la manifestation** auprès du secrétariat du District.

Le District sera également en charge d'apporter :

- **2 ballons (1 par demi-finale). 3 ballons en U15**
- **Les feuilles de matchs papier (en cas de dysfonctionnement de la FMI)**
- **Les banderoles prévues (sponsors, District, Supporter c'est Respecter, etc.) – Ces banderoles seront installées et désinstallées par la commission organisatrice.**



CAHIER DES CHARGES 2019-2020

b. Rétroplanning Club

Avant le 15 Décembre 2019

- Dépôt du dossier de candidature

1 mois avant la manifestation

- Rencontre Club/Commission Organisatrice

